

# LA DIVERSITÉ ET L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE CANADIENNE

FÉVRIER 2024





## À propos de l'Initiative FOCAL

L'Initiative sur l'avenir de la main-d'œuvre de l'industrie automobile canadienne (FOCAL), financée par le gouvernement du Canada, est le fruit d'une collaboration entre la Coalition canadienne de la formation professionnelle et de l'emploi (CSTEC), l'Automotive Policy Research Centre (APRC) et Prism Economics and Analysis.

L'Initiative a produit relativement à l'industrie automobile canadienne de l'information et des données sur le marché du travail, scruté les principales tendances influant sur ce marché, et établi des prévisions de l'offre et de la demande dans les professions clés de l'ensemble de l'industrie.



Ce projet est financé en partie par le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle du gouvernement du Canada.



## Table des matières

<b>Résumé .....</b>	<b>5</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>Représentation des femmes.....</b>	<b>2</b>
Tendances de l'emploi des femmes dans l'industrie automobile .....	2
Comparaison selon l'industrie – Automobile et industries connexes .....	3
Niveau de scolarité des femmes dans la population active .....	4
L'emploi dans des professions choisies – Femmes.....	6
Salaires et écart de rémunération entre les sexes dans l'industrie automobile.....	7
<b>Représentation des personnes racisées .....</b>	<b>9</b>
Emploi dans l'industrie automobile.....	9
Comparaison selon l'industrie – Automobile et industries connexes .....	10
Niveau de scolarité des personnes racisées .....	11
L'emploi dans des professions choisies – Personnes racisées .....	13
<b>Représentation des personnes ayant une incapacité permanente .....</b>	<b>14</b>
L'emploi direct dans l'industrie automobile.....	14
Comparaison des personnes ayant une incapacité permanente selon l'industrie – Automobile et industries connexes.....	15
Niveau de scolarité des personnes ayant une incapacité permanente.....	16
L'emploi dans des professions choisies – Personnes ayant une incapacité permanente .....	18
<b>Représentation des Autochtones .....</b>	<b>19</b>
Fluctuations de l'emploi dans l'industrie automobile – PNMI .....	19
Comparaison des PNMI selon l'industrie – Automobile et autres secteurs.....	20
Niveau de scolarité des Autochtones.....	22
<b>Conclusion .....</b>	<b>23</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>25</b>

## Figures et tableaux

<b>Figure 1.</b> Tendances dans la proportion de femmes occupant un emploi dans l'industrie automobile canadienne.....	3
<b>Figure 2.</b> Proportion de personnes racisées occupant un emploi.....	9
<b>Figure 3.</b> Fluctuations de l'emploi des Autochtones entre 2016 et 2021 .....	20
<b>Tableau 1.</b> Pourcentage de femmes occupant un emploi, industries choisies .....	3
<b>Tableau 2.</b> Femmes dans la population active selon le niveau de scolarité .....	5
<b>Tableau 3.</b> Pourcentage de femmes actives occupant un emploi, professions choisies .....	6
<b>Tableau 4.</b> Employées et écart salarial entre les hommes et les femmes.....	8
<b>Tableau 5.</b> Population racisée et non racisée au Canada.....	9
<b>Tableau 6.</b> Pourcentage de personnes racisées occupant un emploi, industries choisies .....	10
<b>Tableau 7.</b> Personnes racisées dans la population active selon le niveau de scolarité.....	12
<b>Tableau 8.</b> Pourcentage de personnes racisées occupant un emploi, professions choisies.....	13
<b>Tableau 9.</b> Population du Canada selon le statut d'incapacité et la situation d'activité .....	14
<b>Tableau 10.</b> Personnes ayant une incapacité permanente et occupant un emploi en % de la population active, 2021 .....	15
<b>Tableau 11.</b> Pourcentage de personnes ayant une incapacité permanente et occupant un emploi, industries choisies .....	15
<b>Tableau 12.</b> Personnes actives ayant une incapacité permanente selon le niveau de scolarité .	17
<b>Tableau 13.</b> Pourcentage de personnes ayant une incapacité permanente et occupant un emploi, professions choisies.....	18
<b>Tableau 14.</b> Population autochtone selon le statut d'activité .....	19
<b>Tableau 15.</b> Pourcentage d'Autochtones occupant un emploi, industries choisies .....	21
<b>Tableau 16.</b> Autochtones dans la population active selon le niveau de scolarité.....	22

## Résumé

Le présent rapport fait suite à celui de 2019 sur la diversité, ainsi qu'à notre document de 2020 sur la participation des femmes à l'industrie automobile dans l'après-COVID. Le présent document fait le point sur la diversité et la main-d'œuvre dans l'industrie selon les dernières données sur le marché du travail dans quatre groupes méritant l'équité – les femmes, les Autochtones, les personnes ayant une incapacité et les personnes racisées. Ce document se concentre sur les industries dont le code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) commence par 3361 (fabrication de véhicules automobiles) ou par 3363 (fabrication de pièces pour véhicules automobiles) et s'inscrit dans les contextes manufacturier et ouvrier du Canada en général. Ce qui distingue ce document, c'est l'inclusion des personnes ayant une incapacité. De plus, nous examinons les données sur l'emploi selon l'industrie dans la chaîne d'approvisionnement automobile. Nous formulons plusieurs observations en nous appuyant sur les résultats de cette analyse.

- Les femmes demeurent sous-représentées dans l'industrie automobile canadienne (20 % de l'effectif en *assemblage* et 27 % en *production de pièces*), et sont concentrées en général dans les professions moins bien rémunérées. Toutefois, au cours de la période allant de 2010 à 2022, la proportion de femmes a effectivement augmenté de 20,1 % dans la production de pièces et de 45,8 % dans l'assemblage; alors qu'il enregistrait une hausse de 4 % dans la fabrication en général.
- Les femmes sont également confrontées à des écarts de rémunération entre les sexes, mais le segment de l'assemblage respecte beaucoup mieux la parité salariale que celui de la production de pièces ou le secteur manufacturier en général. Le recrutement de femmes dans les professions mieux rémunérées et la parité au sein d'une même profession selon le niveau de scolarité, les compétences et le rendement aideront à réduire ces écarts.
- Les personnes racisées sont bien représentées dans l'effectif automobile, totalisant 26 % des travailleuses et travailleurs en *assemblage* – ce qui est représentatif de leur part de la population active canadienne. Elles le sont encore beaucoup mieux dans la *production de pièces* (42,3 %).
- Dans une forte proportion, les personnes racisées détiennent un *certificat* ou un *diplôme universitaire*, sinon un *baccalauréat* – 33 % en assemblage et 29 % en production de pièces –, mais c'est un peu moins que dans l'ensemble du secteur manufacturier (36,7 %).
- En ce qui concerne les personnes ayant une incapacité permanente, 87,8 % de celles qui sont recensées en *assemblage* occupent un emploi et c'est 79,3 % en *production de pièces*, mais c'est moins que dans l'ensemble du secteur manufacturier (91,4 %).

- 
- Pour ce qui est de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs occupant un emploi en *assemblage* et en *production de pièces*, 8 % sont des personnes ayant une incapacité permanente, tout comme dans l'ensemble du secteur manufacturier (8 %), mais c'est légèrement inférieur à leur pourcentage dans l'économie globale (10 %).
  - Quant aux Autochtones, leur proportion dans l'*assemblage* (2,7 %) et dans la *production de pièces* (2 %) est inférieure à leur proportion dans la population nationale (3,9 %). C'est attribuable à l'emplacement des employeurs plutôt qu'à celui des Autochtones. Toutefois, l'expansion de l'activité minière en vue de la production de batteries pour véhicules électriques (VE) ajoutera des possibilités d'emploi dans la chaîne d'approvisionnement.
- 

## Introduction

Les employeurs de l'industrie automobile canadienne sont confrontés à un marché du travail restreint ainsi qu'à des pénuries de travailleuses et de travailleurs qualifiés et semi-qualifiés. Depuis sa création, l'Initiative FOCAL a notamment pour objectif de scruter les possibilités de recrutement dans différents bassins de main-d'œuvre pour pallier les pénuries de compétences. À cette fin, nous avons déjà préparé des documents sur l'emploi des jeunes, des femmes, des personnes racisées<sup>1</sup>, des Autochtones<sup>2</sup> (Premières Nations, Métis et Inuits), ainsi que des immigrantes et immigrants. Ce document fournit une mise à jour de l'information sur le marché du travail (IMT) concernant la participation à l'industrie automobile canadienne des quatre groupes désignés par le gouvernement fédéral – les femmes, les personnes racisées, les personnes ayant une incapacité<sup>3</sup> et les Autochtones –, reflétant tout changement dans l'emploi depuis la pandémie. Cette information peut maintenant servir de point de référence aux stratégies en matière de planification et de diversité qui visent ces groupes. La participation des nouvelles arrivantes, des nouveaux arrivants, des immigrantes et des immigrants à la main-d'œuvre automobile fait l'objet d'un document séparé sur la participation des immigrantes et immigrants et les politiques d'immigration.

Le projet FOCAL définit l'industrie automobile dans son ensemble en l'élargissant de façon importante aux industries de la chaîne d'approvisionnement. Bien que le présent document se concentre sur la fabrication de véhicules automobiles (3361) et la fabrication de pièces pour véhicules automobiles (3363), un peu comme les précédents concernant la diversité, les auteurs présentent aussi ici une IMT concernant les industries de la chaîne d'approvisionnement au sens large. Le rapport tire parti des demandes de données personnalisées adressées à Statistique Canada et visant le Recensement de 2021 ainsi que les données 2010-2022 de l'Enquête sur la population active.

Le présent document est organisé en quatre sections se concentrant chacune sur un groupe démographique – les femmes, les personnes racisées, les personnes ayant une incapacité et les Autochtones –, ainsi que sur les domaines suivants.

- L'emploi dans l'industrie automobile
- L'emploi selon l'industrie – comparaison de l'industrie automobile à d'autres industries, 2022
- Le niveau de scolarité

---

<sup>1</sup> Anciennement, membres de minorités visibles.

<sup>2</sup> Autochtones, dans la loi fédérale, mais on dit maintenant Premières Nations, Métis et Inuk (Inuit) ou encore PNMI.

<sup>3</sup> Groupes visés par l'équité en matière d'emploi selon la *Loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi* (qui fait actuellement l'objet d'un examen), que l'on appelle aussi groupes méritant l'équité ou groupes en quête d'équité.

- L'emploi dans des professions choisies
- Le salaire selon le sexe

Cette information peut servir à évaluer et à améliorer la représentation des groupes méritant l'équité et l'égalité dans l'effectif, ainsi qu'à explorer de nouvelles sources de main-d'œuvre dans le contexte des pénuries.

## Représentation des femmes

Les femmes représentent la moitié de la population active (48 %), mais demeurent sous-représentées dans l'industrie automobile et sa chaîne d'approvisionnement. Il y a peut-être moyen d'encourager davantage de jeunes femmes à faire bénéficier l'industrie de leurs talents.

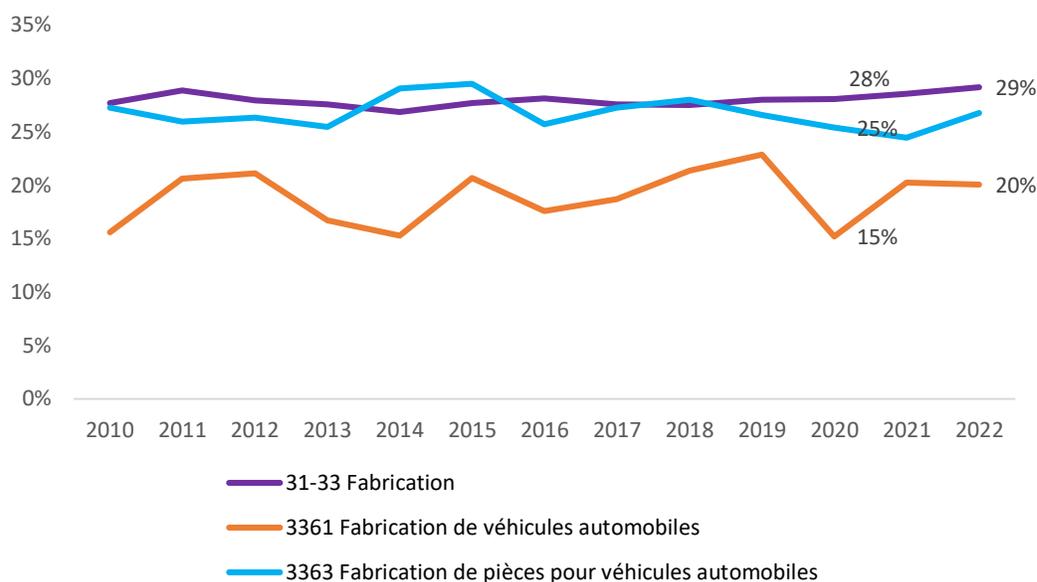
### ***Tendances de l'emploi des femmes dans l'industrie automobile***

En ce qui concerne la tendance à long terme, la proportion de femmes a augmenté de 20,1 % dans la *production de pièces* et de 45,8 % dans l'*assemblage* entre 2010 et 2022; c'est une hausse beaucoup plus importante que celle des 4 % enregistrée dans l'ensemble du secteur manufacturier. Plus récemment, en 2019, la proportion de femmes<sup>4</sup> en *assemblage* (3361 – fabrication de véhicules automobiles) s'établissait à 23 %; en *production de pièces* (3363 – fabrication de pièces pour véhicules automobiles), elle était de 27 %; dans l'ensemble du secteur manufacturier, elle était de 28 %. Dans le cadre des fermetures et des ralentissements d'usines pendant la pandémie, cette proportion est redescendue à 15 % en assemblage et à 25 % en production de pièces en 2020; la baisse est beaucoup moins importante dans le second cas. Depuis, les chiffres de 2022 montrent que la proportion de femmes en assemblage s'établit maintenant à 20 % – une hausse de 5 % par rapport à 2020, mais une baisse de 3 % comparativement à ce qu'elle était avant le début de la pandémie en 2019. Toutefois, la proportion de femmes en production de pièces est revenue à 27 %, soit son niveau de 2019. La proportion de femmes occupant un emploi dans l'ensemble du secteur manufacturier n'a pas changé de 2019 à 2020, et elle a augmenté pour atteindre 29 % en 2021 et y rester en 2022.

---

<sup>4</sup> Le terme « occupant un emploi » inclut les employées et les autres travailleuses.

**Figure 1.** Tendances dans la proportion de femmes occupant un emploi dans l'industrie automobile canadienne



Source : Enquête sur la population active, demande personnalisée de la CSTEC

### Comparaison selon l'industrie – Automobile et industries connexes

L'industrie automobile peut compter sur une grande chaîne d'approvisionnement qui évolue avec la transition vers les VE. À l'aide des données du Recensement de 2021, le tableau ci-dessous montre un classement qui permet de comparer les proportions de femmes occupant un emploi en assemblage et en production de pièces avec leurs proportions dans les industries connexes de la chaîne d'approvisionnement. Bien que les femmes constituent presque la moitié des personnes occupant un emploi au Canada, certaines sous-industries emploient plus de femmes que d'autres, allant de 11 % en *sidérurgie* à 44 % en *services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques*. La *production de pièces* se classe au 11<sup>e</sup> rang, affichant 28 % et l'*assemblage de véhicules* au 22<sup>e</sup> alors que 19 % de son effectif est constitué de femmes.

**Tableau 1.** Pourcentage de femmes occupant un emploi, industries choisies

Classement	Industrie	% de femmes+
	Total – Toutes les industries	48 %
	31-33 Fabrication	29 %
1	5416 Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	44 %
2	3325 Fabrication d'articles de quincaillerie	42 %
3	3344 Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	38 %
4	3345 Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	32 %
5	3351 Fabrication de matériel électrique d'éclairage	32 %

Classement	Industrie	% de femmes+
6	4173 Grossistes-marchands d'ordinateurs et de matériel de communication	31 %
7	3261 Fabrication d'autres produits en plastique	30 %
8	3342 Fabrication de matériel de communication	30 %
9	5413 Architecture, génie et services connexes	29 %
10	3341 Fabrication de matériel informatique et périphérique	29 %
11	3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	28 %
12	5415 Conception de systèmes informatiques et services connexes,	27 %
13	3359 Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques	26 %
14	3259 Fabrication d'autres produits chimiques	26 %
15	3255 Fabrication de peintures, de revêtements et d'adhésifs	26 %
16	3353 Fabrication de matériel électrique	23 %
17	3272 Fabrication de verre et de produits en verre	23 %
18	415 Grossistes-marchands de véhicules automobiles, et de pièces et d'accessoires de véhicules automobiles	22 %
19	3251 Fabrication de produits chimiques de base	21 %
20	3262 Fabrication d'autres produits en caoutchouc	21 %
21	3328 Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	20 %
22	3361 Fabrication de véhicules automobiles	19 %
23	3323 Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	17 %
24	3321 Forgeage et estampage	17 %
25	2122 Extraction de minerais métalliques	16 %
26	3314 Production et traitement de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)	15 %
27	3327 Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	15 %
28	2123 Extraction de minerais non métalliques	14 %
29	3315 Fonderies	13 %
30	3335 Fabrication de machines-outils pour le travail du métal	13 %
31	3312 Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté	11 %
32	3311 Sidérurgie	11 %

Source : Recensement de 2021

### **Niveau de scolarité des femmes dans la population active**

Le tableau montre la répartition des niveaux de scolarité des femmes actives dans l'économie, la fabrication, l'assemblage et la *production de pièces*. Les données indiquent qu'il existe une proportion non négligeable de femmes ayant fait des *études secondaires*, mais que cette proportion est plus élevée en assemblage et en production de pièces que dans la fabrication en général et dans l'ensemble de l'économie. Le faible pourcentage de femmes détenant un *certificat d'apprentissage* suit les tendances historiques du niveau de scolarité et de l'emploi. La

proportion de femmes qui détiennent un *certificat* ou un *diplôme universitaire*, sinon un *baccalauréat* est notable aussi.

**Tableau 2.** Femmes dans la population active selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Toutes les industries	31-33 Fabrication	3361 Fabrication de véhicules automobiles	3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles
Pas de certificat, diplôme ou grade	8,9 %	13,1 %	5,4 %	12,3 %
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	24,7 %	29,6 %	39,2 %	34,9 %
Certificat ou diplôme d'une école de métiers, autre qu'un certificat d'apprenti	5,2 %	7,8 %	4,1 %	3,9 %
Certificat d'apprentissage	4,3 %	5,5 %	4,9 %	3,9 %
Programme d'une durée d'au moins trois mois, mais inférieure à un an (certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep et des autres établissements non universitaires)	3,2 %	2,5 %	2,6 %	2,6 %
Programme d'une durée de un à deux ans voire plus (certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep et des autres établissements non universitaires)	18,1 %	17,3 %	20,3 %	18,3 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur ou supérieur au baccalauréat, sinon au niveau du baccalauréat	26,6 %	19,4 %	18,1 %	19,0 %
Grade supérieur	9,1 %	4,8 %	5,4 %	4,9 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Recensement de 2021

### L'emploi dans des professions choisies – Femmes

Les données du Recensement de 2021 sur l'emploi par profession montrent que dans les postes de professionnel, de cadre ou à vocation technique dans l'industrie automobile, les femmes sont sous-représentées, mais qu'elles demeurent bien représentées dans les postes de production et qu'elles occupent très peu d'emplois dans les métiers spécialisés, ce qui reflète les données sur le niveau de scolarité de la main-d'œuvre. C'est parmi les soudeurs et les soudeuses, ainsi que les opérateurs et les opératrices de machines à souder et à braser que la participation des femmes dans les métiers est la plus grande. Chose intéressante, les femmes semblent s'intéresser à la cybersécurité. C'est le cas de 50 % d'entre elles en assemblage de véhicules et de 32 % en fabrication.

**Tableau 3.** Pourcentage de femmes actives occupant un emploi, professions choisies

Type de profession	Profession	Fabrication	Assemblage	Production de pièces
Postes de professionnel, de cadre ou à vocation technique	Directeurs/directrices des services de génie	15 %	12 %	3 %
	Directeurs/directrices de la fabrication	21 %	13 %	10 %
	Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	9 %	9 %	9 %
	Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication	19 %	12 %	17 %
Métiers spécialisés	Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	6 %	10 %	21 %
	Électriciens industriels/électriciennes industrielles	2 %	3 %	2 %
	Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	4 %	4 %	10 %
Production	Surveillants/surveillantes dans la fabrication de véhicules automobiles	21 %	20 %	40 %
	Assembleurs/assembleuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de véhicules automobiles	34 %	22 %	40 %
	Assembleurs/assembleuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits en plastique	42 %	33 %	33 %
	Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique	14 %	18 %	19 %
	Manutentionnaires	13 %	13 %	12 %
Technologies de l'information	Développeurs/développeuses et programmeurs/programmeuses de systèmes informatiques	13 %	19 %	8 %
	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	9 %	17 %	0 %
	Développeurs/développeuses et programmeurs/programmeuses de logiciels	13 %	16 %	15 %
	Spécialistes de la cybersécurité	32 %	50 %	0 %

Source : Recensement de 2021

**Remarques :**

s.o. – inactives

0 % – de personnes dans la population active, aucun membre n'occupe un emploi

***Salaires et écart de rémunération entre les sexes dans l'industrie automobile***

Selon les données de 2022 sur la population active, l'écart de rémunération entre les sexes au Canada, calculé d'après le  *salaire horaire moyen*, s'établissait à 13,3 % et, d'une industrie à une autre, il allait de 3,1 % dans l'industrie des  *arts, spectacles et loisirs* à 23,1 % dans celle des  *services professionnels, scientifiques et techniques*.

En  *assemblage de véhicules*, l'écart de rémunération calculé d'après le  *salaire horaire moyen* comme le  *salaire horaire médian* était de 4 %. Il était de 2 % si on le calcule d'après le  *salaire hebdomadaire moyen* et de 3 % si le calcul repose sur le  *salaire hebdomadaire médian*. Il se peut que l'écart plus faible soit attribuable à la syndicalisation dans l'industrie. L'écart est plus grand en  *production de pièces* et dans l'ensemble du secteur manufacturier. Ces écarts s'expliquent notamment par le fait que les femmes en fabrication et en production de pièces sont concentrées en général dans des postes moins bien rémunérés, comme ceux d'assembleur et d'assembleuse, de contrôleur et de contrôleuse ou de vérificateur et de vérificatrice plutôt que dans des postes mieux rémunérés comme ceux de cadre et de professionnel ou de professionnelle. De plus, comme le montre l'IMT publiée précédemment, la fabrication et la construction d'automobiles accueillent les nouvelles arrivantes, notamment les travailleuses semi-qualifiées et non qualifiées. Il se peut que ces femmes aient urgemment besoin de trouver un travail pour aider à subvenir aux besoins leur famille à leur arrivée au Canada. Un autre document sur l'immigration et l'automobile scrutera les immigrantes, les immigrants, les nouvelles venues et les nouveaux venus dans la population active, ainsi que leur incidence sur les politiques.

**Tableau 4.** Employées et écart salarial entre les hommes et les femmes

Salaire	Industrie	Salaire total (\$)	Hommes (\$)	Femmes (\$)	Écart salarial (\$)	Écart salarial (%)
Salaire horaire moyen (\$) (employées et employés seulement)	31-33 Fabrication	31,01	32,32	27,84	-4,48	14 %
	3361 Fabrication de véhicules automobiles	35,69	35,97	34,53	-1,44	4 %
	3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	27,43	28,84	23,6	-5,24	18 %
Salaire horaire médian (\$) (employées et employés seulement)	31-33 Fabrication	26,67	28,34	23,08	-5,26	19 %
	3361 Fabrication de véhicules automobiles	34,5	35	33,65	-1,35	4 %
	3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	24	25	20	-5	20 %
Salaire hebdomadaire moyen (\$) (employées et employés seulement)	31-33 Fabrication	1 224,3	1 289,87	1 065,48	-224,39	17 %
	3361 Fabrication de véhicules automobiles	1 429,44	1 434,17	1 410,37	-23,8	2 %
	3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	1 087,61	1 150,79	915,4	-235,39	20 %
Salaire hebdomadaire médian (\$) (employées et employés seulement)	31-33 Fabrication	1 057,7	1 134	904	-230	20 %
	3361 Fabrication de véhicules automobiles	1 380	1 383,96	1 336	-47,96	3 %
	3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	944	1000	798	-202	20 %

Source : Enquête sur la population active, demande personnalisée de la CSTEC

## Représentation des personnes racisées

L'effectif du Canada se diversifie au moment où sa population accueille des gens d'origines ethnique, culturelle ou raciale variées. La population active compte 19,3 millions de personnes, dont 5,2 millions qui sont racisées, lesquelles occupent un emploi à 89,7 %.

**Tableau 5.** Population racisée et non racisée au Canada

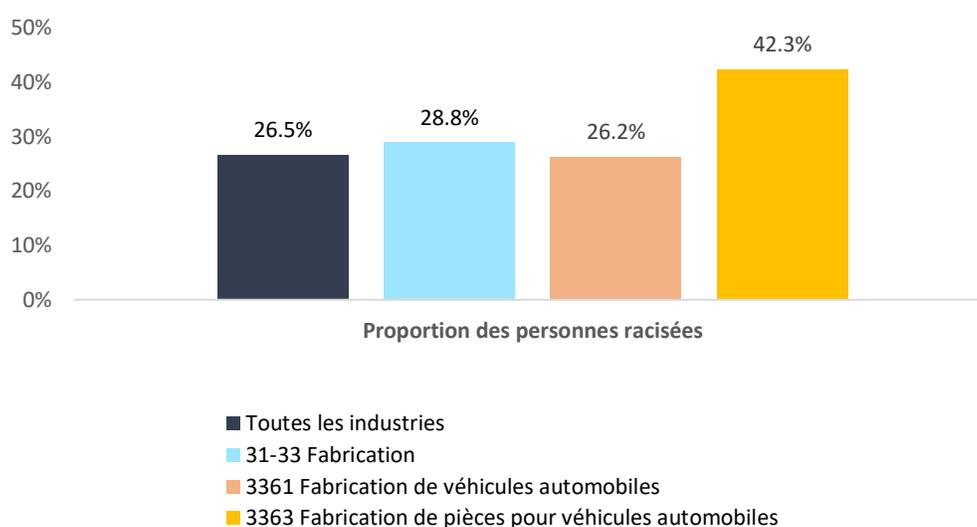
Appartenance à un groupe racisé	Total – Situation d'activité	Dans la population active	Dans la population active, occupant un emploi
Total	30 335 920	19 310 340	17 321 700
Racisée	7 721 915	5 243 000	4 589 445
Non racisée	22 614 005	14 067 345	12 732 255

Source : Recensement de 2021

### Emploi dans l'industrie automobile

La proportion de personnes racisées qui occupent un emploi dans la *production de pièces* (42,3 %) est beaucoup plus élevée que leur proportion dans l'ensemble du secteur manufacturier, dans l'*assemblage de véhicules* et dans l'économie générale au Canada. Leur représentation dans l'*assemblage*, de 26,2 % équivaut à leur représentation dans l'effectif global.

**Figure 2.** Proportion de personnes racisées occupant un emploi



Source : Recensement de 2021

## Comparaison selon l'industrie – Automobile et industries connexes

Le tableau ci-dessous montre un classement qui permet de comparer les proportions de personnes racisées en *assemblage* et en *production de pièces* avec les proportions de ces personnes dans les industries connexes de la chaîne d'approvisionnement. Bien que les personnes racisées représentent 26 % des personnes occupant un emploi dans l'économie canadienne, certaines sous-industries emploient plus de personnes racisées que d'autres, allant de 5 % en *extraction de minerais non métalliques* à 50 % en *fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques*. La *production de pièces* se classe au 7<sup>e</sup> rang, affichant 42 % de personnes racisées et l'*assemblage de véhicules* au 18<sup>e</sup>, alors qu'il en compte 26 %, comme dans l'ensemble du Canada.

**Tableau 6.** Pourcentage de personnes racisées occupant un emploi, industries choisies

Classement	Industrie	% de personnes racisées occupant un emploi
	Total – toutes les industries	26 %
	31-33 Fabrication	29 %
1	3344 Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	50 %
2	3325 Fabrication d'articles de quincaillerie	49 %
3	3351 Fabrication de matériel électrique d'éclairage	48 %
4	3341 Fabrication de matériel informatique et périphérique	44 %
5	5415 Conception de systèmes informatiques et services connexes	42 %
6	4173 Grossistes-marchands d'ordinateurs et de matériel de communication	42 %
7	3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	42 %
8	3261 Fabrication de produits en plastique	37 %
9	3272 Fabrication de verre et de produits en verre	36 %
10	3359 Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques	35 %
11	3342 Fabrication de matériel de communication	34 %
12	3328 Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	34 %
13	3345 Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	31 %
14	3353 Fabrication de matériel électrique	31 %
15	3255 Fabrication de peintures, de revêtements et d'adhésifs	29 %
16	5413 Architecture, génie et services connexes	28 %
17	5416 Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	27 %
18	3361 Fabrication de véhicules automobiles	26 %
19	3335 Fabrication de machines-outils pour le travail du métal	25 %
20	3259 Fabrication d'autres produits chimiques	25 %
21	3321 Forgeage et estampage	24 %

Classement	Industrie	% de personnes racisées occupant un emploi
22	3323 Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	24 %
23	3312 Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté	22 %
24	3327 Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	21 %
25	3315 Fonderies	18 %
26	415 Grossistes-marchands de véhicules automobiles, et de pièces et d'accessoires de véhicules automobiles	18 %
27	3251 Fabrication de produits chimiques de base	17 %
28	3311 Sidérurgie	13 %
29	3262 Fabrication de produits en caoutchouc	11 %
30	3314 Production et traitement de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)	8 %
31	2122 Extraction de minerais métalliques	6 %
32	2123 Extraction de minerais non métalliques	5 %

Source : Recensement de 2021

### **Niveau de scolarité des personnes racisées**

Le tableau ci-dessous montre la répartition des niveaux de scolarité des personnes racisées dans l'économie, la fabrication, l'assemblage et la *production de pièces*. Les données indiquent que ces travailleuses et ces travailleurs de l'automobile détiennent en général un *certificat* ou un *diplôme universitaire*, sinon un *baccalauréat*, de pair avec le secteur manufacturier et l'ensemble de l'économie. Il existe également une proportion non négligeable de personnes racisées qui ont fait des *études secondaires*, proportion qui est légèrement plus élevée dans l'industrie automobile que dans l'ensemble de l'économie. Le *certificat d'apprentissage* est le moins répandu des titres de compétence dans ce groupe, et c'est dans la production de pièces que la proportion de détentrices et de détenteurs est la plus faible, s'établissant (1,6 %).

**Tableau 7.** Personnes racisées dans la population active selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Toutes les industries	31-33 Fabrication	3361 Fabrication de véhicules automobiles	3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles
Pas de certificat, diplôme ou grade	7,2 %	14,0 %	5,4 %	13,7 %
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	21,2 %	25,8 %	26,8 %	28,5 %
Certificat ou diplôme d'une école de métiers, autre qu'un certificat d'apprenti	2,8 %	3,8 %	2,2 %	3,1 %
Certificat d'apprentissage	1,7 %	2,1 %	1,8 %	1,6 %
Programme d'une durée d'au moins trois mois, mais inférieure à un an (certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep et des autres établissements non universitaires)	2,2 %	1,8 %	1,5 %	1,7 %
Programme d'une durée de un à deux ans voire plus (certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep et des autres établissements non universitaires)	14,0 %	13,0 %	15,2 %	14,1 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur ou supérieur au baccalauréat, sinon au niveau du baccalauréat	36,7 %	30,4 %	33,0 %	29,0 %
Grade supérieur	14,0 %	9,1 %	14,0 %	8,2 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Recensement de 2021

## L'emploi dans des professions choisies – Personnes racisées

Les données du recensement de 2021 sur l'emploi par profession montrent que les personnes racisées sont bien représentées dans l'automobile, ce qui dit bien l'équité dans le recrutement et l'embauche. Plus particulièrement, la *production de pièces* compte dans ses diverses professions une plus forte proportion de personnes racisées que l'*assemblage* et la fabrication en général – 70 % de ses ingénieurs et ingénieures d'industrie et de fabrication, 50 % de ses ingénieurs mécaniciens et ingénieures mécaniciennes et plus de 50 % de celles et ceux qui occupent un emploi de production lié à l'assemblage, par exemple. C'est dans les *métiers spécialisés* que la proportion de ces personnes est la plus faible, ce qui donne à penser qu'il faut en faire plus pour y attirer des gens de toutes les origines.

**Tableau 8.** Pourcentage de personnes racisées occupant un emploi, professions choisies

Type de profession	Profession	Fabrication	Assemblage	Production de pièces
Postes de professionnel, de cadre ou à vocation technique	Directeurs/directrices des services de génie	25 %	24 %	26 %
	Directeurs/directrices de la fabrication	20 %	19 %	21 %
	Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	37 %	45 %	50 %
	Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication	48 %	56 %	70 %
Métiers spécialisés	Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	24 %	25 %	44 %
	Électriciens industriels/électriciennes industrielles	16 %	14 %	26 %
	Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	25 %	37 %	44 %
Production	Surveillants/surveillantes dans la fabrication de véhicules automobiles	25 %	23 %	52 %
	Assembleurs/assembleuses, contrôleurs/ contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de véhicules automobiles	42 %	23 %	52 %
	Assembleurs/assembleuses, finisseurs/ finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits en plastique	40 %	33 %	58 %
	Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique	33 %	24 %	36 %
	Manutentionnaires	26 %	21 %	36 %
Technologies de l'information	Développeurs/développeuses et programmeurs/programmeuses de systèmes informatiques	24 %	31 %	52 %
	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	41 %	42 %	42 %
	Développeurs/développeuses et programmeurs/programmeuses de logiciels	40 %	68 %	69 %
	Spécialistes de la cybersécurité	34 %	50 %	0 %

Source : Recensement de 2021

## Représentation des personnes ayant une incapacité permanente

Incapacité s'entend des « difficultés qu'une personne pourrait avoir à faire certaines activités en raison de problèmes ou de conditions de santé physique, cognitive ou mentale, ou tout autre problème lié à la santé » (Statistique Canada). Il faut que les employeurs sachent que les incapacités, y compris celles découlant de problèmes de santé mentale, sont parfois visibles, invisibles, permanentes ou temporaires. La *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA) entrée en vigueur en 2019 inclut la « déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de la communication », laquelle peut être « de nature permanente, temporaire ou épisodique ». De plus, chaque province s'est dotée d'une loi en la matière et fait bénéficier ce groupe de mesures de protection relatives aux droits de la personne. Les employeurs peuvent déborder le cadre de la loi afin de créer un milieu de travail inclusif pour les personnes ayant une incapacité. La population canadienne vieillira, et comptera un plus grand nombre de personnes actives qui ont des limitations (des personnes ayant une incapacité temporaire ou permanente).

La population active compte 19,3 millions de personnes, dont 1,9 million ayant une incapacité permanente, et leur taux d'emploi est de 86,7 %.

**Tableau 9.** Population du Canada selon le statut d'incapacité et la situation d'activité

Limitations dans l'accomplissement des activités de tous les jours	Total – Situation d'activité	Dans la population active	Dans la population active, occupant un emploi
Total	30 335 920	19 310 345	17 321 700
Oui, toujours	4 453 205	1 976 125	1 713 150
Oui, souvent	1 807 205	983 420	848 380
Oui, parfois	5 710 680	3 526 965	3 139 655
Non	18 214 320	12 758 580	11 565 860
Non déclaré	150 510	65 260	54 650

Source : Recensement de 2021

### ***L'emploi direct dans l'industrie automobile***

D'après les données du Recensement de 2021, le taux d'emploi des personnes ayant une incapacité permanente dans la population active (c.-à-d. qui cherchent un travail) est plus bas en *assemblage* (79,3 %) qu'en *production de pièces* (87,8 %) et en *fabrication* (91,4 %).

**Tableau 10.** Personnes ayant une incapacité permanente et occupant un emploi en % de la population active, 2021

Industrie	Dans la population active	Occupant un emploi	% de personnes occupant un emploi <sup>5</sup>
Toutes les Industries	1 976 125	1 713 150	86,7 %
31-33 Industrie manufacturière	133 220	121 815	91,4 %
3361 Fabrication de véhicules automobiles	4 605	3 650	79,3 %
3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	6 330	5 555	87,8 %

Source : Recensement de 2021

### **Comparaison des personnes ayant une incapacité permanente selon l'industrie – Automobile et industries connexes**

D'après le Recensement de 2021, 10 % des personnes occupant un emploi ont une incapacité permanente. En ce qui concerne la fabrication, cette proportion est de 8 %, comme dans l'assemblage de véhicules et la production de pièces, de même que dans nombre d'autres sous-industries qui approvisionnent l'industrie automobile. Quelques autres industries comptent 9 % de personnes ayant une incapacité permanente dans leur effectif, soit la même représentation que dans l'économie en général, qui est de 10 %. La représentation n'est plus forte que dans une seule industrie (*forgeage et estampage*) : 11 %.

**Tableau 11.** Pourcentage de personnes ayant une incapacité permanente et occupant un emploi, industries choisies

Classement	Industrie	% de personnes ayant une incapacité permanente
	Toutes les industries	10 %
	31-33 Fabrication	8 %
1	3321 Forgeage et estampage	11 %
2	2123 Extraction de minerais non métalliques	10 %
3	415 Grossistes-marchands de véhicules automobiles, et de pièces et d'accessoires de véhicules automobiles	10 %
4	3262 Fabrication de produits en caoutchouc	10 %
5	5416 Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	10 %
6	3359 Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques	10 %

<sup>5</sup> % de personnes occupant un emploi = N<sup>b</sup> de personnes occupant un emploi / N<sup>b</sup> de personnes dans la population active

Classement	Industrie	% de personnes ayant une incapacité permanente
7	3255 Fabrication de peintures, de revêtements et d'adhésifs	10 %
8	3325 Fabrication d'articles de quincaillerie	10 %
9	2122 Extraction de minerais métalliques	9 %
10	3311 Sidérurgie	9 %
11	3314 Production et traitement de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)	9 %
12	3315 Fonderies	9 %
13	3261 Fabrication de produits en plastique	9 %
14	3345 Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	9 %
15	3312 Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté	8 %
16	3323 Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	8 %
17	3328 Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	8 %
18	3327 Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	8 %
19	3251 Fabrication de produits chimiques de base	8 %
20	3361 Fabrication de véhicules automobiles	8 %
21	5413 Architecture, génie et services connexes	8 %
22	3335 Fabrication de machines-outils pour le travail du métal	8 %
23	3259 Fabrication d'autres produits chimiques	8 %
24	3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	8 %
25	3272 Fabrication de verre et de produits en verre	8 %
26	3342 Fabrication de matériel de communication	8 %
27	3353 Fabrication de matériel électrique	8 %
28	5415 Conception de systèmes informatiques et services connexes	8 %
29	4173 Grossistes-marchands d'ordinateurs et de matériel de communication	8 %
30	3344 Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	8 %
31	3341 Fabrication de matériel informatique et périphérique	8 %
32	3351 Fabrication de matériel électrique d'éclairage	7 %

Source : Recensement de 2021

### **Niveau de scolarité des personnes ayant une incapacité permanente**

Le tableau montre la répartition des niveaux de scolarité des *personnes* actives ayant une *incapacité permanente* dans l'ensemble de l'économie, la fabrication, l'*assemblage* et la *production de pièces*. Quarante et un pour cent (41 %) des travailleuses et des travailleurs en assemblage et trente-six pour cent (36 %) des actifs en production de pièces ont fait des *études secondaires*, des proportions plus élevées que dans la fabrication et dans l'ensemble de

l'économie. En *assemblage*, en *production de pièces* et en *fabrication*, moins de 15 % détiennent un *certificat* ou un *diplôme universitaire*, sinon un *baccalauréat*, comparativement à 23,3 % dans l'ensemble de l'économie.

**Tableau 12.** Personnes actives ayant une incapacité permanente selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Toutes les industries	31-33 Fabrication	3361 Fabrication de véhicules automobiles	3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles
Pas de certificat, diplôme ou grade	9,8 %	14,3 %	7,2 %	14,1 %
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	25,6 %	30,7 %	41,0 %	36,3 %
Certificat ou diplôme d'une école de métiers, autre qu'un certificat d'apprenti	5,1 %	7,7 %	4,0 %	4,2 %
Certificat d'apprentissage	4,1 %	5,9 %	4,1 %	4,3 %
Programme d'une durée d'au moins trois mois, mais inférieure à un an (certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep et des autres établissements non universitaires)	4,5 %	3,5 %	4,3 %	3,7 %
Programme d'une durée de un à deux ans voire plus (certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep et des autres établissements non universitaires)	19,9 %	19,1 %	21,4 %	22,0 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur ou supérieur au baccalauréat, sinon au niveau du baccalauréat	23,3 %	15,6 %	14,8 %	12,4 %
Grade supérieur	7,6 %	3,2 %	3,1 %	2,7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Recensement de 2021

## L'emploi dans des professions choisies – Personnes ayant une incapacité permanente

Les données du recensement de 2021 sur l'emploi par profession montrent que le niveau d'emploi des personnes actives ayant une incapacité permanente est élevé dans les postes de professionnel, de cadre ou de TI. En revanche, il est moins élevé dans les emplois en *production* et dans les métiers spécialisés qui exigent plus de mouvements et de travail manuel.

L'incapacité d'une travailleuse ou d'un travailleur peut être innée sinon acquise à cause d'une lésion due aux mouvements répétitifs, d'un accident à l'extérieur ou à l'intérieur d'un site ou encore du vieillissement. Ces données disent bien le besoin d'explorer des façons d'embaucher et de soutenir les personnes ayant une incapacité permanente par des mesures d'adaptation utilisant des outils d'assistance et de nouvelles technologies du travail, parce que vous pouvez fidéliser les travailleuses et les travailleurs, et certains ont de grandes capacités intellectuelles à offrir.

**Tableau 13.** Pourcentage de personnes ayant une incapacité permanente et occupant un emploi, professions choisies

Type de profession	Profession	Fabrication	Assemblage	Production de pièces
Postes de professionnel, de cadre ou à vocation technique	Directeurs/directrices des services de génie	98 %	80 %	100 %
	Directeurs/directrices de la fabrication	95 %	86 %	89 %
	Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	97 %	100 %	91 %
	Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication	95 %	100 %	67 %
Métiers spécialisés	Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	91 %	100 %	84 %
	Électriciens industriels/électriciennes industrielles	91 %	77 %	93 %
	Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	94 %	50 %	84 %
Production	Surveillants/surveillantes dans la fabrication de véhicules automobiles	92 %	93 %	100 %
	Assembleurs/assembleuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de véhicules automobiles	79 %	69 %	83 %
	Assembleurs/assembleuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits en plastique	84 %	83 %	0 %
	Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique	89 %	78 %	75 %
	Manutentionnaires	91 %	60 %	91 %

Type de profession	Profession	Fabrication	Assemblage	Production de pièces
Technologies de l'information	Développeurs/développeuses et programmeurs/programmeuses de systèmes informatiques	96 %	s.o.	100 %
	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	97 %	s.o.	s.o.
	Développeurs/développeuses et programmeurs/programmeuses de logiciels	93 %	100 %	s.o.
	Spécialistes de la cybersécurité	100 %	100 %	s.o.

Source : Recensement de 2021

Remarques :

s.o. – inactives

0 % – de personnes dans la population active, aucun membre n'occupe un emploi

## Représentation des Autochtones

Il y a 19.3 millions de personnes dans la population active, dont 801 500 Autochtones (4,2 %). Parmi ces 801 500, 85 % occupent un emploi et représentent en tout 3,9 % des Canadiennes et des Canadiens qui travaillent.

**Tableau 14.** Population autochtone selon le statut d'activité

Identité autochtone	Total – Situation d'activité	Dans la population active	Dans la population active, occupant un emploi
Total	30 335 920	19 310 340	17 321 700
Identité autochtone (Premières Nations, Métis et Inuits)	1 348 040	801 495	680 425
Identité non autochtone	28 987 880	18 508 845	16 641 270

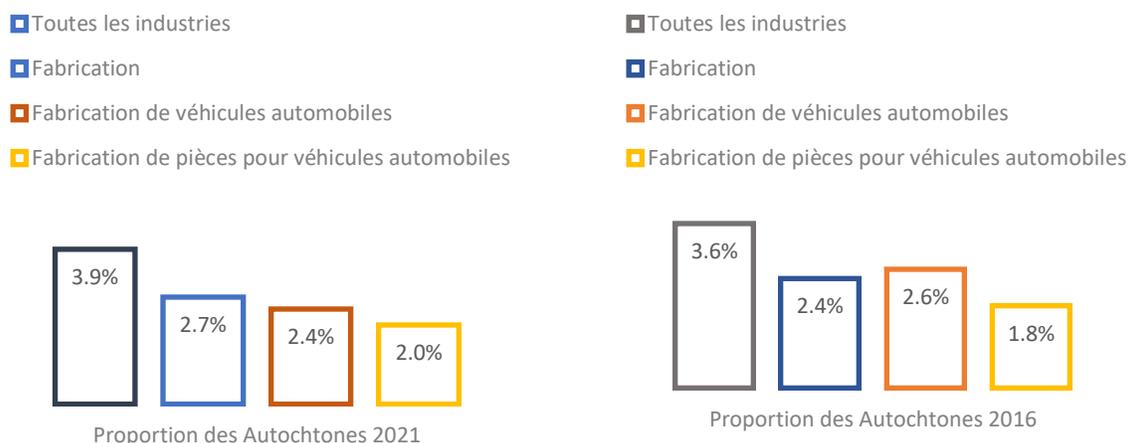
Source : Recensement de 2021

### **Fluctuations de l'emploi dans l'industrie automobile – PNMI**

La proportion des Autochtones qui occupent un emploi au Canada est passée de 3,6 % en 2016 à 3,9 % en 2021. La fabrication révèle une légère inflexion vers le haut (0,3 %). On dégage depuis 2016 une faible baisse de la proportion des Autochtones qui occupent un emploi en *assemblage de véhicules* et une faible hausse en *production de pièces*. (Consultez la figure 4.) Le niveau d'emploi des Autochtones en automobile est moins élevé qu'à l'échelle nationale. Comme il est

indiqué dans un rapport antérieur, « la majorité de l'industrie automobile canadienne se trouve dans des régions où la population autochtone est relativement peu nombreuse » (Initiative FOCAL, 2019). Alors que la chaîne d'approvisionnement s'étend à l'extraction de minéraux destinés aux batteries de VE dans diverses régions où vivent des Premières Nations, la communauté autochtone aura de nouvelles possibilités d'emploi dans des entreprises liées à l'automobile.

**Figure 3.** Fluctuations de l'emploi des Autochtones entre 2016 et 2021



Source: Recensements de 2016 et de 2021

### Comparaison des PNMI selon l'industrie – Automobile et autres secteurs

Le tableau ci-dessous montre un classement qui permet de comparer les proportions d'Autochtones qui occupent un emploi en *assemblage* et en *production de pièces* avec les proportions de ces personnes dans les industries connexes de la chaîne d'approvisionnement. La représentation des Autochtones le long de la chaîne d'approvisionnement va de 0,58 % à 12 %. La *production de pièces* se classe au 21<sup>e</sup> rang, affichant 1,98 % et l'*assemblage de véhicules*, au 13<sup>e</sup>, alors qu'il compte 2,39 % de ces personnes. Bien que les Autochtones représentent 3,9 % des personnes occupant un emploi dans l'économie canadienne, ils sont mieux représentés dans certaines sous-industries, comme l'*extraction de minerais métalliques* (12 %) et l'*extraction de minerais non métalliques* (8,8 %), laquelle est liée à l'histoire minière des réserves des Premières Nations et aux obligations légales qu'ont les employeurs d'offrir aux membres de communautés des emplois en vertu d'ententes sur les avantages communautaires.

**Tableau 15.** Pourcentage d'Autochtones occupant un emploi, industries choisies

Classement	Industrie	% d'Autochtones
	Total – Toutes les industries	3,93 %
	31-33 Fabrication	2,69 %
1	2122 Extraction de minerais métalliques	12,00 %
2	2123 Extraction de minerais non métalliques	8,77 %
3	3311 Sidérurgie	3,79 %
4	415 Grossistes-marchands de véhicules automobiles, et de pièces et d'accessoires de véhicules automobiles	3,42 %
5	3314 Production et traitement de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)	3,24 %
6	3312 Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté	3,03 %
7	3323 Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	2,95 %
8	3262 Fabrication de produits en caoutchouc	2,94 %
9	3328 Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues	2,90 %
10	3327 Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	2,55 %
11	3251 Fabrication de produits chimiques de base	2,52 %
12	3315 Fonderies	2,41 %
13	3361 Fabrication de véhicules automobiles	2,39 %
14	5416 Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	2,31 %
15	3359 Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques	2,24 %
16	5413 Architecture, génie et services connexes	2,16 %
17	3261 Fabrication de produits en plastique	2,15 %
18	3335 Fabrication de machines-outils pour le travail du métal	2,14 %
19	3259 Fabrication d'autres produits chimiques	2,13 %
20	3321 Forgeage et estampage	2,10 %
21	3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	1,98 %
22	3272 Fabrication de verre et de produits en verre	1,94 %
23	3342 Fabrication de matériel de communication	1,77 %
24	3255 Fabrication de peintures, de revêtements et d'adhésifs	1,74 %
25	3345 Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	1,57 %
26	3353 Fabrication de matériel électrique	1,45 %
27	5415 Conception de systèmes informatiques et services connexes	1,17 %
28	4173 Grossistes-marchands d'ordinateurs et de matériel de communication	1,15 %
29	3325 Fabrication d'articles de quincaillerie	1,12 %
30	3344 Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	0,86 %
31	3341 Fabrication de matériel informatique et périphérique	0,63 %
32	3351 Fabrication de matériel électrique d'éclairage	0,58 %

### Niveau de scolarité des Autochtones

Le tableau montre la répartition des niveaux de scolarité des Autochtones actifs dans l'économie, la fabrication, l'assemblage et la production de pièces. La majorité a fait des études secondaires – 49 % en production de pièces et 48,4 % en assemblage, soit plus que dans la fabrication et l'ensemble de l'économie. On trouve également un effectif autochtone non négligeable en production de pièces (17,3 %) et en assemblage (20,8 %). Ces personnes ont étudié au moins un an dans un collège communautaire. De manière générale, le pourcentage d'Autochtones actifs qui détiennent un *certificat d'apprentissage* est supérieur à celui des autres groupes méritant l'équité. C'est peut-être lié à la promotion de longue date des métiers spécialisés auprès des membres de ce groupe. Les données reflètent aussi la nécessité de faire valoir la participation et la fidélisation à l'université.

**Tableau 16.** Autochtones dans la population active selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Toutes les industries	31-33 Fabrication	3361 Fabrication de véhicules automobiles	3363 Fabrication de pièces pour véhicules automobiles
Pas de certificat, diplôme ou grade	16,8 %	17,8 %	6,1 %	14,4 %
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	331,7 %	37,2 %	48,4 %	49,0 %
Certificat ou diplôme d'une école de métiers, autre qu'un certificat d'apprenti	5,7 %	8,1 %	5,0 %	6,2 %
Certificat d'apprentissage	5,5 %	8,5 %	6,5 %	2,3 %
Programme d'une durée d'au moins trois mois, mais inférieure à un an (certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep et des autres établissements non universitaires)	5,4 %	4,1 %	3,2 %	5,9 %
Programme d'une durée de un à deux ans voire plus (certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep et des autres établissements non universitaires)	17,7 %	16,3 %	20,8 %	17,3 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur ou supérieur au baccalauréat, sinon au niveau du baccalauréat	14,2 %	7,4 %	9,3 %	5,2 %
Grade supérieur	2,9 %	0,7 %	0,7 %	0,0 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Recensement de 2021

Guidés par les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation (2015), employeurs, gouvernements et autres intervenants peuvent collaborer à l'amélioration de la participation et de la fidélisation de l'effectif autochtone, notamment en ce qui concerne l'appel 92 qui porte sur les politiques liées aux peuples autochtones, ainsi qu'à leurs terres et à leurs ressources, aux études, à la formation, à l'emploi et enfin à la sensibilisation des dirigeantes et des dirigeants et des employées et des employés à la réconciliation et à l'inclusion.

## Conclusion

Ce document fait le point sur la situation actuelle de l'emploi des groupes méritant l'équité dans l'industrie automobile, de même que dans sa chaîne d'approvisionnement, faisant valoir que même si l'industrie a fait beaucoup de chemin sur le plan de la diversité de l'effectif, notamment en ce qui concerne la représentation des personnes racisées, il est encore possible d'élargir la part du marché du travail automobile des quatre groupes méritant l'équité. Les conclusions de ce document peuvent éclairer l'élaboration de solutions de recrutement et de politique pour pallier les pénuries de main-d'œuvre à court et à long terme auxquelles l'industrie automobile est confrontée.

Pour ce qui est des femmes, il est possible d'accroître le nombre d'emplois et d'améliorer leur qualité, notamment en *assemblage de véhicules*. Leur nombre ne s'est pas rétabli depuis la pandémie. La faible proportion de femmes dans l'industrie donne à penser que les employeurs voudront peut-être adopter des stratégies de recrutement visant à attirer les jeunes femmes et allant jusqu'à les encourager à faire en STIM, où se trouvent l'innovation automobile et l'**industrie 4.0**, des études portant sur la conception de logiciels, les technologies des VE, les usines intelligentes et la mobilité, par exemple. Les entreprises pourraient également lancer des programmes de recrutement et de fidélisation ciblant les Autochtones, surtout compte tenu de l'extension de la chaîne d'approvisionnement à l'exploitation minière. La **sensibilisation** et la **mobilisation**, ainsi que les **partenariats** avec des établissements d'enseignement (secondaire et supérieur) et des organismes communautaires pourraient élargir le bassin de main-d'œuvre des entreprises. Les **stratégies de recrutement** pourraient englober les programmes d'alternance travail-études, l'apprentissage intégré au travail, les stages et les programmes de mentorat qui apportent un soutien aux membres des groupes méritant l'équité aux premiers stades de leurs études ou de leur carrière.

Il est également possible d'inclure davantage de personnes ayant une incapacité permanente, lesquelles sont traditionnellement confrontées à la marginalisation dans la population active. Le vieillissement de l'effectif et la pénurie de main-d'œuvre indiquent un besoin de retenir les travailleuses et les travailleurs plus âgés, dont certains ont une incapacité temporaire ou permanente, de même que de relancer l'embauche dans le bassin des personnes ayant une incapacité permanente qui ont peut-être des compétences applicables à diverses professions. Le segment de l'*assemblage de véhicules* est un innovateur dans l'utilisation de la robotique, laquelle a aidé les travailleuses et les travailleurs à rester dans l'effectif. En Allemagne, par exemple, Ford a utilisé Robbie le cobot, « afin qu'il collabore avec des personnes à mobilité

réduite à la réalisation de tâches qui autrement seraient considérées comme difficiles ou impossibles à exécuter pour ces travailleuses et travailleurs en raison de leur affection » [trad.] (*Industry Insider*, 2022). Bien que les grandes entreprises puissent se permettre ces technologies, les PME auront peut-être besoin de l'aide publique pour adopter de nouvelles technologies comme les **cobots et les robots**. La robotique ne peut qu'améliorer la productivité et la qualité, mais elle peut également aider les travailleuses et les travailleurs ayant des limitations, y compris les personnes qui sont plus âgées, à rester en poste.

L'inclusivité pour un employeur est un facteur concurrentiel d'attraction et de fidélisation des talents. Les employeurs qui élargissent leur bassin de main-d'œuvre en **recrutant** des gens de tous les horizons, de toutes capacités et de tous les genres seront en mesure de remédier aux problèmes de pénurie de main-d'œuvre. En prenant en compte les obstacles et les difficultés spécifiques à divers groupes, en plus de mettre en place des politiques et des pratiques appropriées et d'offrir des formations, des technologies d'assistance et des mesures raisonnables d'adaptation du lieu de travail, les employeurs qui offrent aussi un milieu de travail inclusif **fidéliseront** leur personnel.

## Bibliographie

Projet FOCAL. *Women's Participation in Canada's Automotive Industry*, Toronto, Canada, juin 2020, consulté à [futureautolabourforce.ca/trend-report/womens-participation-in-canadas-automotive-industry/](https://futureautolabourforce.ca/trend-report/womens-participation-in-canadas-automotive-industry/)

Projet FOCAL. *Les femmes, les jeunes et les Autochtones dans l'industrie automobile du Canada*, Toronto, Canada, octobre 2019, consulté à [futureautolabourforce.ca/fr/les-femmes-les-jeunes-et-les-autochtones-dans-lindustrie-automobile-du-canada/](https://futureautolabourforce.ca/fr/les-femmes-les-jeunes-et-les-autochtones-dans-lindustrie-automobile-du-canada/)

*Industry Insider*. « How cobots can work with people with reduced mobility », 16 juillet 2022, consulté à [industryinsider.eu/automotive-industry/cobots-and-reduced-mobility-people/](https://industryinsider.eu/automotive-industry/cobots-and-reduced-mobility-people/) et à [youtu.be/czotxV-wBQ8](https://youtu.be/czotxV-wBQ8)

Statistique Canada. *Recensement de 2021*, demande de données personnalisées de la CSTECC, 2023.

Statistique Canada. *Enquête sur la population active*, demande de données personnalisées de la CSTECC, 2023

Moyser, M. *Mesure et analyse de l'écart de rémunération entre les sexes : un aperçu conceptuel et méthodologique*, Statistique Canada, 30 août 2019, consulté à [statcan.gc.ca/n1/pub/45-20-0002/452000022019001-fra.pdf](https://statcan.gc.ca/n1/pub/45-20-0002/452000022019001-fra.pdf)

Commission de vérité et réconciliation du Canada. *Donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation*, Winnipeg, 2015, consulté à [rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1524506030545/1557513309443](https://rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1524506030545/1557513309443)

Biton, A., S. Shoal et Y. Lerman. « The Use of Cobots for Disabled and Older Adults », *IFAC-PapersOnLine*, vol. 55, no 2, 2022, pp. 96-101, consulté à <https://doi.org/10.1016/j.ifacol.2022.04.176>.

Gouvernement du Canada. *Destination 2040 – Un plan pour guider le travail de Normes d'accessibilité Canada*, consulté à <https://accessible.canada.ca/roadmap-to-2040>